

## DECLARATION

### AUBERVILLIERS FACE AUX ENJEUX DE LA LIGNE 15 EST

Le 24 novembre 2022 des techniciennes de la Société Grand Paris (SGP) sont venues démontrer aux habitants d'Aubervilliers le bienfondé de la conception de la gare Mairie d'Aubervilliers de la ligne 15 Est. Ce projet, déclaré d'utilité publique, est une destruction de tout un îlot face à un monument historique, l'Eglise Notre-Dame-des-Vertus et met en péril de nombreux arbres dont deux magnifiques cèdres du Liban sur le site du stade du Docteur Pieyre.

Là où seule une bouche de métro suffirait, reliant la Ligne 12 inaugurée par la Mairie en mai 2022, après 5 ans de retard de travaux devenus insupportables pour les habitants, la SGP veut construire une gare et densifier sur un rayon de 800m. Destruction de l'existant, expulsion des propriétaires de logements ou de pavillons, ce projet de bureaux – logements - centres commerciaux, se fait dans la plus grande opacité et pour le plus grand profit des lobbies du BTP, des promoteurs immobiliers toujours prêts à s'accaparer du foncier et bétonner à tout va.

C'est déjà ce qu'on voit tout au long des lignes du Grand Paris Express avec sa foison de projets immobiliers et de zones d'aménagement soi-disant « concertées », imposée aux populations de façon autoritaire, d'accaparement de terres fertiles, comme à Bondy, Rosny-sous-Bois, au Triangle de Gonesse ou au plateau de Saclay. Ça va être cela à Aubervilliers avec ces 2 gares et ces 4 ouvrages annexes : nouvelles nuisances, bruits, pollutions de l'air, enfer d'un trafic routier déjà saturé, densification, îlot de chaleur et gentrification de la ville, la population actuelle étant « expulsée », etc. Et ce serait encore, une nouvelle fois, la destruction de parcelles des jardins ouvriers au Fort.

La modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal » de Plaine Commune, datées du 10 février 2023, nécessaire pour la réalisation de ce projet, a reçu **un avis défavorable de la commissaire-enquêtrice** dans ses « Conclusions motivées ». Cette prise de position prend appui sur l'examen des 239 observations, populaires, exprimées lors de l'enquête publique obligatoire d'octobre – novembre 2022, majoritairement opposées au projet et des réponses insatisfaisantes apportées par Plaine Commune. Les élus de l'EPT et la SGP doivent revoir leurs plans : **plus aucune parcelle des jardins ouvriers ne doit être détruite ! L'urgence climatique doit être prise en compte. On ne saurait accepter que Plaine Commune reste sur sa position, elle ne peut pas contourner les recommandations de la commissaire-enquêtrice.**

Le coût financier du Grand Paris Express ne cesse de s'accroître : estimé à 17 milliards d'euros en 2010, à 37,5 milliards d'euros aujourd'hui, à ce rythme-là c'est 60 milliards en 2030. Tout le long des nouvelles lignes, les prix au m<sup>2</sup> des logements augmentent, les familles les plus modestes des quartiers populaires partent toujours plus loin de la capitale et de sa petite couronne, au profit de quartiers bourgeois uniformisés qui leur deviennent inaccessibles. Les JOP 2024 sont une aubaine supplémentaire pour accélérer la réalisation de tous ces projets en Seine-Saint-Denis et mettre en marche la machine à fabriquer du consentement avec le fameux « héritage » qui satisferait une nouvelle population plus aisée et ne serait attractif qu'aux touristes.

Tous ces projets de constructions ne répondent ni aux besoins immédiats des populations ni à l'intérêt général. Ils sont néfastes pour l'environnement et n'apportent aucune solution sérieuse pour lutter contre le réchauffement climatique et avancer dans les mesures nécessaires à la transition écologique.

**A Aubervilliers, un engagement a été pris il y a plus de trois mois d'une autre réunion publique pour discuter du réel contenu et de sa réelle emprise sur les jardins ouvriers de ce projet de gare au Fort et des 4 ouvrages annexes prévus. Cette réunion n'est toujours pas annoncée. Les avis de la commissaire-enquêtrice et ceux des habitants, les aménagements, les engagements qui en découlent, respectant totalement les exigences environnementales et sociales, doivent être pris en compte. L'intérêt général pour un avenir où nos villes doivent être habitables par toutes et tous est celui-ci.**

Fait à Aubervilliers le 3 mars 2023



**Collectif Climat  
d'Aubervilliers**

[climataubervilliers@gmail.com](mailto:climataubervilliers@gmail.com)

**Cahier Citoyen  
de Plaine Commune**

[cahiercitoyenmgp@gmail.com](mailto:cahiercitoyenmgp@gmail.com)